

Le 30 mai 2012

Daniel Fasquelle
Député du Pas-de-Calais
Maire du Touquet-Paris-Plage
Candidat aux élections législatives
des 10 et 17 juin 2012

Monsieur Philippe Cornu
Président de l'Association de Défense
contre la Mer en Baie d'Authie
329, rue Basse
62600 Groffliers

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité m'interroger sur l'extrême fragilité du cordon dunaire de la Baie d'Authie.

Ayant constamment suivi ce dossier et m'étant mobilisé sans relâche à vos côtés, je vous réponds très volontiers.

LA METHODE : Je suis convaincu depuis le début que, seule, la mobilisation générale de l'ensemble des acteurs réunis toutes sensibilités confondues sera payante pour sauver ce joyau de la nature qu'est la Baie d'Authie et pour protéger les habitants menacés par l'érosion du cordon dunaire.

LES ACTIONS MENEES : Dès 2010, à mon invitation, M. Pierre de Bousquet, Préfet du Pas-de-Calais, s'est rendu sur le terrain. Non sans mal, le feu vert a été obtenu pour des travaux d'urgence.

Au plan gouvernemental, suite à mes interventions renouvelées et appuyées auprès de Nathalie Kosciusko Morizet et devant l'urgence de la situation, j'ai obtenu le 8 mars 2011, lors d'un entretien au Ministère de l'Ecologie, entouré de Jean-Marie Krajewski, Maire de Berck-sur-Mer, Claude Vilcot, Maire de Groffliers, que la Baie d'Authie soit retenue dans le cadre du Plan Digue.

Pour vous prouver mon intérêt et mon soutien, je vous ai d'ailleurs accompagné en Préfecture à Arras pour le dépôt de votre pétition auprès du Préfet du Pas-de-Calais.

Au plan de la solidarité territoriale, le Syndicat Mixte du Montreuillois que je préside s'est concrètement impliqué.

En effet, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT considère que la gestion des risques est un préalable à l'aménagement du territoire.

...

Face aux évolutions des estuaires, le Pays Maritime et Rural du Montreuillois mettra en place une politique de protection des personnes, des biens et des activités économiques menacées par l'évolution du trait de côte à travers :

A) des travaux

- prévoir des ouvrages de type digue
- conduire des actions pour rétablir les effets de chasse et lutter contre la fermeture des baies (avec des phénomènes d'engraissement et dégraissement inégaux à prendre en compte)

B) une stratégie à mener en prenant en compte les contraintes des normes juridiques existantes :

- intégrer la prévention des risques dans la gestion de l'érosion de la Baie d'Authie (et de la Canche)
- mutualiser les actions sur la façade littorale avec la région limitrophe, la Picardie et le Département de la Somme pour la Baie d'Authie. »

J'ajoute que le Syndicat Mixte du Montreuillois est associé aux travaux de mise en place du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Pour le reste, j'ai participé à toutes vos réunions et actions, allant même jusqu'à mettre une banderole au départ de l'Enduropale 2011.

Membre du comité de réflexion mis en place au niveau naturel sous la présidence du député Alain Cousin, j'ai obtenu que le cas de la Baie d'Authie soit présenté et étudié comme un exemple des freins administratifs, insupportables que nous subissons sans que cela soit toujours justifié.


MES PROPOSITIONS :

- au plan local : réunir l'ensemble des acteurs concernés et les collectivités territoriales des deux régions littorales impliquées pour piloter des actions communes (nouvelles délibérations, motions, pétitions...) afin de pouvoir mener au plus vite les travaux nécessaires, le tout sous l'égide des Préfets de la Somme et du Pas-de-Calais.
- au plan national : conduire une délégation d'élus et de représentants de l'ADCMBA auprès de M. Frédéric Cuvillier, Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, chargé des Transports et de l'Economie maritime, que je sollicite, dès maintenant, afin qu'il suive personnellement l'évolution du dossier.
- sur le plan législatif : par voie d'amendement ou de proposition de loi obtenir des modifications telle une procédure d'exception en matière d'urgence des travaux d'utilité publique à mener.

J'ai d'ailleurs inscrit dans mon document de campagne mon soutien à la réalisation de travaux dans la Baie d'Authie pour protéger les populations.

Avec les élus toutes sensibilités confondues, les collectivités territoriales, les responsables de l'association, les experts missionnés par les services de l'Etat, les riverains et l'ensemble de la population, je suis déterminé à faire avancer le dossier au plus vite dans l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur mon total engagement à vos côtés.



Le Député-Maire,
Daniel FASQUELLE